

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
187<sup>e</sup> année  
27 octobre 2011  
n° 37 / 7486<sup>e</sup>  
pages 2529 à 2584

## CHRONIQUE / Arbitrage

2552

Les personnes publiques et l'arbitrage international  
> Yves Gaudemet, Christophe Lapp et Anne Steimer

## ÉDITO

2529 Mais que fait la police ???, *Félix Rome*

## ACTUALITÉS

- 2532 Secret bancaire : production en copie recto-verso de chèques
- 2540 La « simplification du droit » en matière immobilière
- 2542 Témoins à décharge : refus de convocation
- 2545 Collectivités territoriales : garantie de l'Etat à Dexia
- 2548 Activité fiduciaire des avocats : garanties financières

## POINT DE VUE

- 2550 La convention d'affiliation prévue par l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi Lefebvre renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs, *Marie Malaurie-Vignal*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2558 **Chronique** : Des droits humains pour personnes non humaines, *Grégoire Loiseau*
- 2565 **Panorama** : Droit de la santé, *Anne Laude*
- 2575 **Notes** : Nationalité française des Musulmans d'Algérie : portée du sénatus-consulte de 1865, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 6 juill. 2011 [3 arrêts], Gérard Légier*
- 2579 Le défaut d'information, une faute non dolosive, *note sous Com. 7 juin 2011, Marion Cartier-Frénois*

## ENTRETIEN

- 2584 Gérard Audureau et Maria Cardenas - Les terrasses fermées et couvertes : contournement majeur de l'interdiction de fumer

DALLOZ

321137



9 1782993 211373

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef  
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET  
Commerce électronique: Cédric MANARA  
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER  
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH  
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH  
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD  
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET  
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU  
Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)

Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Octobre 2011

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €  
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient  
un encart jeté  
« actuEL avocat »

# SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

2529 Mais que fait la police ???

## ACTUALITÉS

2532

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Secret bancaire: production en copie recto-verso de chèques, *Com.* 11 oct. 2011

Usure: application de la prescription commerciale, *Com.* 11 oct. 2011

#### Concurrence-Distribution

Ententes: la Commission réforme les procédures européennes

#### Consommation

Tromperie: vérification de conformité des produits mis en vente, *Crim.* 20 sept. 2011

#### Contrat d'affaires

Achat d'espace publicitaire: action directe contre l'annonceur, *Com.* 4 oct. 2011

#### Entreprise en difficulté

Nullité de la période suspecte: cession de créance, *Com.* 11 oct. 2011

#### Fonds de commerce et commerçants

Locaux professionnels: révision des valeurs locatives

2536

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Accession: indemnité due au constructeur évincé, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 oct. 2011

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance de responsabilité civile: étendue des garanties, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 6 oct. 2011

#### Famille-Personne-Succession

Réforme de la filiation: constitutionnalité des effets sur la nationalité

Dissolution de la communauté: sort des brevets, *Com.* 4 oct. 2011

Acquisition de la nationalité française: niveau de français requis

2537

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail rural: pas de préemption si l'aliénation profite à des parents, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 oct. 2011

Bail d'habitation: réévaluations successives du loyer, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 oct. 2011

Bail d'habitation: preuve du caractère manifestement sous-évalué, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 oct. 2011

#### Commission de conciliation:

délai de saisine du juge, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 oct. 2011

Délai de préavis réduit pour les bénéficiaires du RSA: pas de rétroactivité

La « simplification du droit » en matière immobilière

#### Construction-Urbanisme

Maison individuelle: étendue de la garantie de remboursement, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 5 oct. 2011

### Copropriété

Contrats de syndic: clauses abusives

2542

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Immatriculation d'un véhicule importé: bénéfice du bonus écologique, *CJUE* 6 oct. 2011

2542

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Témoins à décharge: refus de convocation, *Crim.* 20 sept. 2011

Le service citoyen pour les mineurs délinquants adopté par les députés  
Cour d'assises: motivation des arrêts, *Crim.* 12 oct. 2011

Ecoutes téléphoniques: validité et motivation des autorisations, *Crim.* 27 sept. 2011

Frais irrépétibles devant les juridictions pénales: inconstitutionnalité  
Levée de l'hospitalisation d'office: inconstitutionnalité

2545

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Collectivités territoriales:

garantie de l'Etat à Dexia

Etrangers: prolongation du maintien en rétention, *Civ. 1<sup>er</sup>*, 12 oct. 2011

Installations et prestations funéraires: précisions réglementaires

2546

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Protocole préélectoral: validité et contestation, *Soc.* 6 oct. 2011

Instance prud'homale: extinction par l'acquiescement, *Soc.* 4 oct. 2011

Instance prud'homale: reprise après décision non avenue, *Soc.* 4 oct. 2011

Bilan de compétence: contrôle de l'organisme par le Fongecif, *Soc.* 4 oct. 2011

Comité d'entreprise européen: transposition de la directive

2547

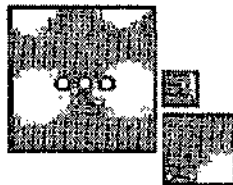
### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Répartition des contentieux:

rejet du texte par le Sénat

Activité fiduciaire des avocats: garanties financières



## POINT DE VUE

2550

La convention d'affiliation prévue par l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi Lefebvre renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs par Marie Malaurie-Vignal



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUES

2552

Les personnes publiques et l'arbitrage international par Yves Gaudemet, Christophe Lapp et Anne Steimer

2558

Des droits humains pour personnes non humaines par Grégoire Loiseau

### PANORAMA

2565

Droit de la santé  
janvier 2010 - juillet 2011  
par Anne Laude

### NOTES

2575

Nationalité française des Musulmans d'Algérie : portée du sénatus-consulte de 1865, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 6 juill. 2011 [3 arrêts] par Gérard Légier

2579

Le défaut d'information, une faute non dolosive note sous Com. 7 juin 2011 par Marion Cartier-Frénois



## ENTRETIEN

2584

Gérard Audureau et Maria Cardenas -  
Les terrasses fermées et couvertes : contournement majeur de l'interdiction de fumer

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).